



Confirmation 2018



Paroisse St-Bonaventure

le 26 septembre 2018

Chers parents,

Les parents sont cordialement invités à une réunion d'information obligatoire pour leurs enfants qui se préparent à recevoir le Sacrement de Confirmation. C'est l'occasion de vous faire part de l'engagement requis par le(s) parent(s) et l'enfant pour bien vivre ce sacrement. Cette rencontre aura lieu :

Date : mercredi, le 17 octobre 2018

Heure : 19h00

Adresse : Église Saint-François d'Assise, 20, avenue Fairmont,
Salle Notre-Dame des Anges – Porte D

(angle de la rue Wellington ouest et de l'avenue Fairmont)

Nous vous demandons de confirmer, par courriel, votre présence ou celle d'un adulte vous représentant à cette réunion d'information. Voici l'adresse courriel :

SFAconfirmationSB@gmail.com.

R.S.V.P. avant le 9 octobre 2018

Ci-joint vous trouverez les critères d'admissibilité pour la confirmation et le choix du parrain/de la marraine, ainsi que le document intitulé Inscription : à compléter pour retourner à la réunion du 17 octobre 2018.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette demande.

Fraternellement dans le Seigneur Jésus,

Équipe au Sacrement de la Confirmation,

Fr. Alix Poulin, ofm cap, curé

Fr. Jean Chrysostome, ofm

Sr. Marie-Claire Régimbald, s.s.m.

Lise Gauvin, bénévole paroisse St-Bonaventure

Carole Matte, bénévole paroisse Saint-François d'Assise

p.j

courriel : SFAconfirmationSB@gmail.com



Paroisse St-Bonaventure

Critères d'admissibilité pour recevoir le Sacrement de la Confirmation

LES DOCUMENTS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTÉ À LA RENCONTRE D'INFORMATION

1. Votre enfant doit être baptisé catholique et avoir reçu sa Première Communion
 - il vous revient comme parent (et non à l'école) de fournir une photocopie du certificat officiel de baptême de votre enfant
 - critères obligatoires pour l'admissibilité du certificat de baptême :
 - nom de la paroisse
 - nom de l'enfant
 - noms des parents
 - nom du parrain et/ou de la marraine
 - sceau de la paroisse
 - signature du prêtre
 - être en français ou en anglais ou fournir une traduction officielle
 - indique le rite

Le certificat-souvenir de première communion n'est pas un document officiel accepté comme preuve de baptême.

2. Le parrain et/ou la marraine doivent remplir les critères suivants :
 - âgé de seize ans
 - avoir reçu le sacrement de l'Eucharistie et déjà confirmé
 - être un bon témoin
 - on peut choisir le parrain ou la marraine du baptême ou en choisir un nouveau ou une nouvelle
 - on ne peut pas choisir le père ou la mère du candidat
 - **il est obligatoire de fournir une copie du certificat de baptême et le certificat de confirmation du parrain et/ou de la marraine – voir les critères obligatoires mentionnés au point 1.**

courriel : SFAconfirmationSB@gmail.com



Confirmation INSCRIPTION



Imprimer s.v.p.

Prénom de l'enfant : _____ Nom: _____

École : _____ Niveau: _____

Oui, mon enfant fera sa confirmation à la paroisse Saint-François d'Assise.

Mon enfant a été baptisé à la paroisse catholique suivante :

Nom de la paroisse : _____

Ville, province et pays (si autre que le Canada): _____

Prénom et nom du père : _____

Prénom et nom (de jeune fille) de la mère : _____

Informations pour communiquer avec vous:

Prénom(s) et nom(s): 1) _____ 2) _____

Numéro de téléphone (jour): _____ (soir) : _____

Courriel : 1) _____ 2) _____

Nom de votre enfant tel qu'ils paraîtra au certificat souvenir

Est-ce que votre enfant à des allergies alimentaires? _____ NON _____ OUI, **spécifier**
ci-dessous lesquelles :

Équipe au Sacrement de la Confirmation

courriel : SFAconfirmationSB@gmail.com